POLITIQUE D’UTILISATION DES LOGOS DE LA MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE

Date de création de cette politique : Novembre 2023
Date de la dernière révision : s. o.

Table des matières

Introduction page 3

Objet de la politique page 3

Application de la présente politique page 3

Description du logo de la Médiathèque maskoutaine page 3

Description du logo de Bibliothèques Saint-Hyacinthe page 4

Demande d'autorisation d'utilisation des logos page 6

Utilisation des logos page 7

Introduction

Identité visuelle et signature officielle, les logos de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe véhiculent une représentation corporative d'appropriation et d'intégrité facilement reconnaissable. Afin d'assurer ce rôle, ils doivent être soumis à un encadrement d'utilisation et d'affichage qui garantit leur intégrité graphique par un usage uniforme et adéquat. Ce respect permet de déployer une image forte, homogène et cohérente.

Objet de la politique

1. La Médiathèque maskoutaine possède la propriété et l'usage exclusif de ses logos de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe. Elle peut toutefois autoriser des tierces parties à les utiliser, selon les modalités établies dans la présente politique. Celle-ci a pour objet d'assurer la protection desdits logos et de donner des lignes directrices sur la façon de les utiliser correctement.

Application de la présente politique

2. La présente politique s'applique au personnel de la Médiathèque maskoutaine, aux membres du conseil d'administration, aux municipalités, aux partenaires, ainsi qu'aux tierces parties, organismes ou individus, qui désirent utiliser les logos.

Logos de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe

3. Description du logo de la Médiathèque maskoutaine

3.1 Visuel :

3.2 Signification : Tout d'abord, le terme « **Médiathèque** » a été adopté dans le but de définir le contenu de notre collection qui inclut des documents imprimés, audiovisuels et électroniques.

La forme du « M » en caractère d'imprimerie du mot « **Médiathèque** » signifie la finalité de l'œuvre une fois éditée, alors que le « m » du mot « maskoutaine » fait référence à la plume de l'auteur et au manuscrit. Les trois barres dans le « M » du mot « **Médiathèque** » rappellent les pages d'un livre.

3.3 Versions différentes :

3.4 Normes d'utilisation :

- Les couleurs utilisées doivent correspondre aux codes de couleur suivants :

Noir à 75% (gris)
Rouge (PMS 192)

Or (PMS 872) Tramé à 5% pour le M de Médiathèque
Or (PMS 872) Tramé à 8% pour le M de maskoutaine
Or (PMS 872) Tramé à 10% pour le point au bout de la ligne

Si ces couleurs ne sont pas disponibles lors de la production de documents imprimés, le logo doit être reproduit entièrement en gris, en noir ou en blanc sur fond noir.

- La taille du logo ne peut être inférieure à 1,67 cm sur 1,67 cm (0,6 po sur 0,6 po) ou 250 pi sur 150 pi pour son format numérique. Ses proportions doivent être conservées, le logo ne pouvant être ni réduit, ni aplati, ni étiré.
- Le logo doit être entouré d'un espace de protection minimal de 0,5 cm (0,19 po).
- Les polices de caractères sont 12 et 12.

4. Description du logo de Bibliothèques Saint-Hyacinthe

4.1 Visuel :

Bibliothèques
Saint-Hyacinthe

Les mots « Bibliothèques Saint-Hyacinthe » font partie intégrante du logo.
Exception faite dans le cadre des activités et publications internes à Bibliothèques Saint-Hyacinthe où l'élément visuel et la mention « Bibliothèques Saint-Hyacinthe » peuvent être utilisés indépendamment l'un de l'autre.

4.2 Signification :

- Le « H », au cœur du logo, illustre à la fois l'appartenance à la ville de Saint-Hyacinthe et le fauteuil qui permet aux usagers de s'installer confortablement à la bibliothèque.

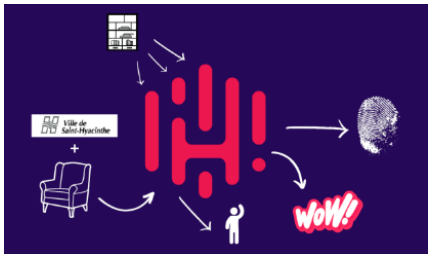

- La personne symbolise le service offert par toute l'équipe de bibliothèque et les rencontres humaines qui s'y tissent.

- Les étagères garnies de livres représentent les collections variées pour répondre aux besoins de tous les citoyens.

- L'empreinte digitale est le témoin de la trace que laisse identité unique.

- Le « ! » exprime le plaisir associé à l'expérience que procure la bibliothèque dans la vie de chacun.

4.3 Versions différentes :

4.4 Normes d'utilisation :

- Les couleurs utilisées doivent correspondre aux codes de couleur suivants :

Process Black C = 0 % M = 0 % Y = 0 % K = 50 %	#260859 R = 38 G = 8 B = 89
Pantone 199	#ED174F

C = 0 % M = 100 % Y = 62 % K = 0 %	R = 237 G = 23 B = 79
Process Black C = 0 % M = 0 % Y = 0 % K = 50 %	#939598 R = 147 G = 149 B = 152

Si ces couleurs ne sont pas disponibles lors de la production de documents imprimés, le logo doit être reproduit entièrement en gris, en noir ou en blanc sur fond noir.

- La taille du logo ne peut être inférieure à 1,67 cm sur 1,67 cm (0,6 po sur 0,6 po) ou 250 pi sur 150 pi pour son format numérique. Ses proportions doivent être conservées, le logo ne pouvant être ni réduit, ni aplati, ni étiré.
- Le logo doit être entouré d'un espace de protection minimal de 0,5 cm (0,19 po).
- La police de caractères est Stolzl

Demande d'autorisation d'utilisation des logos

5. La Médiathèque maskoutaine se réserve le droit d'utiliser ses logos et son image de marque et de donner l'autorisation de les utiliser de toutes les façons qu'elle juge appropriées. Elle se réserve également le droit d'exiger, à son entière discrétion, qu'une tierce partie quelconque cesse d'utiliser ses logos et son image de marque.

6. Les logos de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe ne doivent pas être reproduits ou utilisés sans l'autorisation écrite de la Médiathèque maskoutaine.

7. Les demandes au sujet de l'utilisation de l'un de ses logos doivent être soumises par écrit à la Médiathèque maskoutaine au moins trois (3) jours ouvrables avant l'utilisation ou la reproduction prévue du logo choisi. Ces demandes doivent comprendre un échantillon de publication ou une explication de l'utilisation ou de la reproduction prévue du logo, et être envoyées à info@bibliosth.ca

8. Dans les trois (3) jours ouvrables suivant la réception de la demande, la Médiathèque maskoutaine donne par écrit son autorisation ou son refus. Sa décision est sans appel. La Médiathèque maskoutaine se réserve le droit de refuser l'utilisation de ses logos si elle juge cette demande non recevable pour toute raison d'éthique ou d'image.

9. Les logos de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe ne doivent pas être reproduits ou utilisés pour :

- vendre des produits, des services ou des activités;
- soutenir un événement sans lien direct avec les activités de la Médiathèque maskoutaine ou de Bibliothèques Saint-Hyacinthe;
- porter atteinte à la réputation ou à l'image de la Médiathèque maskoutaine ou à ses activités;
- démontrer un appui, une approbation ou un parrainage faux ou implicite de la Médiathèque maskoutaine;
- ou représenter une infraction à toute loi, règlementation ou politique publique, ou aux droits d'autrui.

Utilisation des logos

10. Pour toute utilisation autorisée, seuls les logos officiels de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe peuvent être utilisés.

10.1 Le logo de la Médiathèque maskoutaine n'est utilisé qu'à des fins administratives et corporatives.

10.2 Le logo de Bibliothèques Saint-Hyacinthe peut être utilisé à des fins administratives et publiques.

11. Les logos doivent toujours être utilisés dans leur intégralité, qu'ils soient apposés sur un document papier, informatique, audiovisuel ou autre. Aucune de leurs parties ne peut être utilisée séparément, sauf exception énoncée au point 4.1.

12. Aucune version officielle des logos de la Médiathèque maskoutaine et de Bibliothèques Saint-Hyacinthe ne peut être modifiée ou altérée :

- Aucune modification de la couleur des logos ou de la police des caractères typographiques;
- Aucun changement apporté aux éléments constituant les logos ni à leur position;
- Aucune suppression des éléments des logos;
- Aucun ajout d'éléments aux logos;
- Aucune déformation des logos, ni étirement en largeur ou en hauteur;
- Aucun effet apporté aux logos (teinte, ombrage, filtres…);
- Aucune version dessinée à la main.

Ces modifications énoncées ne représentent que des exemples non exhaustifs.

13. Pour toute utilisation autorisée du logo de la Médiathèque maskoutaine ou de celui de Bibliothèques Saint-Hyacinthe par une tierce partie, celle-ci s'engage :

- à respecter la présente politique et toute autre directive relative à l'utilisation du logo et de l'image de marque de la Médiathèque maskoutaine;

- à ne pas modifier ou altérer, de quelque manière que ce soit, le logo;
- à fournir des renseignements exacts à la Médiathèque maskoutaine concernant l'utilisation qui sera faite dudit logo;
- à ne pas induire ou laisser croire que les documents sur lesquels est apposé le logo émanent de la Médiathèque maskoutaine ou de Bibliothèques Saint-Hyacinthe ou sont approuvés par elles.

14. En cas de non-respect des points prescrits dans cette politique, la Médiathèque maskoutaine peut, en tout temps, révoquer l'acceptation de l'utilisation de ses logos et de son image de marque par la tierce partie en question.

Cette politique a été adoptée par le conseil d'administration de la Médiathèque maskoutaine le 17 janvier 2024.